



UTNC 2023 REXONA 5KM



Règlement de course

RÈGLEMENT 5 KM REXONA UTNC 2023

Table des matières

ART. 1	Nom, date et itinéraire	2
ART. 2	Inscriptions et tarifs	2
ART. 3	Conditions de participation.....	3
ART. 4	Equipements obligatoires	4
ART. 5	Heures de départ et barrières horaires	5
ART. 6	Remise des dossards.....	5
ART. 7	Transport, camping.....	5
ART. 8	Ravitaillements	6
1)	Par le coureur lui-même : « la Semi-autonomie »	6
2)	Par l'organisateur : les P.C	Erreur ! Signet non défini.
ART. 9	Classement.....	6
ART. 10	Modification du parcours, des barrières horaires ; annulation de la course	6
ART. 11	Sécurité et abandons, assistance médicale	7
1)	Sécurité	7
2)	En cas d'Abandon :.....	7
3)	Assistance Secours.....	7
ART. 12	Assurances	8
ART. 13	Pénalités et disqualifications	8
ART. 14	Contrôle antidopage	9
ART. 15	Réclamations.....	9
ART. 16	Droit d'image	10



UTNC 2023 REXONA 5KM



Règlement de course

ART. 1 Nom, date et itinéraire

LE TRAIL 5KM REXONA est une course pédestre de moyenne montagne en semi-autonomie (sur sentiers et chemins) organisée par l'association UNION DES TRAILERS DE NOUVELLE-CALÉDONIE, sur une distance de 4.185 kilomètres exactement et d'environ 170 mètres de dénivelé positif, ouverte aux coureurs ayant 15 ans et plus dans l'année, en individuel.

Départ : Dimanche 28 Mai 2023 à 9h30

La présence de tous les coureurs est attendue à partir de **8h00** sur le site des Piroguiers de Plum où un parking sera prévu.

ART. 2 Inscriptions et tarifs

TARIF NORMAL Du 15 Février AU 21Mai 2023
1 500 XPF

Les inscriptions pourront être effectuées sur le site www.inlive.nc avec possibilité de paiement chez notre partenaire [Endurance Shop](#), Promenade Roger Laroque, Nouméa.

Les inscriptions en ligne seront closes et non remboursables **le mercredi 24 mai 2023 à minuit**.

Il sera possible d'annuler son inscription avant le mercredi 24 mai 2023, seulement sur présentation d'un certificat médical. Toute demande de désistement doit être faite par e-mail ([email UTNC](#)) ou par courrier. Aucun désistement ne sera enregistré par téléphone. Une pénalité de 500 Cfp sera retenue par l'organisation.

Le tarif de l'UTNC, comprend un dossard et une boisson à l'arrivée.



UTNC 2023 REXONA 5KM



Règlement de course

ART. 3 Conditions de participation

Condition 1 : Avoir **15 ans et plus**, révolus au jour du départ de la course.

Condition 2 : Fournir une preuve de santé.

Selon la réglementation en vigueur, toute participation à une compétition est soumise à la présentation de pièces obligatoire par les participants à l'organisateur :

Statut du compétiteur	Pièces à obligatoires à présenter
Si vous êtes Non licenciés	<p><u>Un certificat médical spécifique</u></p> <p><u>Attestant de l'aptitude du concurrent à participer à l'épreuve datant de moins de 6 mois avant l'épreuve.</u></p> <p>Modèle disponible et téléchargeable sur inlive.nc (cliquez ici)</p> <p>AUCUN AUTRE MODELE DE CERTIFICAT NE SERA ACCEPTE</p>
Si vous êtes Licenciés FFA	<p>Licence <u>Athlé Compétition</u> ou <u>Athlé Entreprise</u> ou <u>Athlé Running</u> ou « <u>Pass' J'aime Courir</u> » délivrés par la FFA</p> <p>➤ Complété par le médecin,</p> <p>➤ En cours de validité à la date de la manifestation</p> <p><i>(Attention : les autres licences délivrées par la FFA (Santé, Encadrement et Découverte ne sont pas acceptées);</i></p>
Si vous êtes Licenciés à une autres Fédérations	<p>Licences Délivrées par une des fédérations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">• Fédération des clubs de la défense (FCD) ;• Fédération française du sport adapté (FFSA),• Fédération française handisport (FFH),• Fédération sportive de la police nationale (FSPN),• Fédération sportive des ASPTT,• Fédération sportive et culturelle de France (FSCF),• Fédération sportive et gymnique du travail (FSGT),• Union française des œuvres laïques d'éducation physique (UFOLEP);



UTNC 2023 REXONA 5KM



Règlement de course

- En cours de validité à la date de la manifestation,
- Mention : « non contre-indication à la pratique :
 - « du sport en compétition »,
 - Ou « de l'Athlétisme en compétition »
 - Ou « de la course à pied en compétition »

EN BREF :

SI pas certificat médical ou licence valide fournie = Pas de dossard.

ART. 4 Équipements obligatoires

Une vérification du matériel sera faite avant le départ dans un zone de contrôle puis à l'arrivée.

Liste du matériel et tenues obligatoires

	MATERIEL	DETAIL
1	Dossard	Porté sur le devant du tee-shirt
2	Réserve d'eau	Minimum 1 litre
3	Protection pour la tête	Casquette, bandeau, buff
4	Chaussures fermées	
5	Coupe-vent ou vêtement de pluie Poncho	
6		
7		

Le matériel obligatoire ci-dessus est un minimum vital, et nous ne pouvons que vous conseiller de rajouter à cela le matériel listé ci-après :



UTNC 2023 REXONA 5KM



Règlement de course

Matériel Facultatif

Liste non exhaustive

	MATERIEL	DETAILS
1	Crème solaire	-
2	Pommade anti échauffement	
3	Baton de marche	-
4		

ART. 5 Heures de départ et barrières horaires

Heure de départ : 9h30 de PLUM

Une barrière horaire sera à respecter : :

Temps de course maximal de 1h40 - Dernières arrivées possibles 11h15 pour être classé

ART. 6 Remise des dossards

Les dossards seront à récupérer à la [boutique Endurance Shop](#) la semaine avant l'épreuve.

Le dossard devra être apposé de face à la ceinture ou sur le tee-shirt et non sur le sac.

ART. 7 Transport, camping

Merci de favoriser le covoiturage, afin de limiter au maximum le nombre de voitures.

L'organisation ne peut que conseiller fortement de se reposer avant de rentrer chez soi ou de se faire récupérer par sa famille ou ses amis.



UTNC 2023 REXONA 5KM



Règlement de course

ART. 8 Ravitaillements

1) Par le coureur lui-même : « la Semi-autonomie »

Le principe de cette course individuelle est en semi-autosuffisance.

La semi-autonomie est définie comme étant la capacité à être autonome entre deux points de ravitaillements, aussi bien sur le plan alimentaire que de celui de l'équipement vestimentaire et de sécurité, permettant notamment de s'adapter aux problèmes rencontrés ou prévisibles (mauvais temps, problèmes physiques, blessures...).

ART. 9 Classement

A l'issue de la course, tous les participants de l'Ultra-trail de NC seront classés en fonction de **leurs catégories d'âge (H/F)** comme détaillées ci-dessous :

CATEGORIES		ANNEE DE NAISSANCE
1	Cadets	2006 à 2007
2	Juniors	2004 à 2005
3	Séniors	1985 à 2003
4	Vétérans V1	1975 à 1984
5	Vétérans V2	1964 à 1973
6	Vétérans V3	1954 à 1963
7	Vétérans V4	1944 à 1953

ART. 10 Modification du parcours, des barrières horaires ; annulation de la course

L'organisation se réserve le droit de modifier à tout moment le parcours et les emplacements des postes de secours et de ravitaillement, les barrières horaires, sans préavis.



UTNC 2023 REXONA 5KM



Règlement de course

En cas de conditions météo trop défavorables (importantes quantités de pluie...) ou autres évènements indépendants de notre responsabilité (incendie...), le départ pourra être reporté, la course raccourcie, arrêtée ou voire annulée.

En cas de force majeure, au sens de l'article 1148 du code civil, l'organisation n'est pas dans l'obligation de rembourser les compétiteurs, mais fera son maximum pour reporter l'épreuve dans des délais raisonnables.

ART. 11 Sécurité et abandons, assistance médicale

1) Sécurité

Chaque coureur doit rester sur le chemin balisé des courses. Tout coureur qui s'éloigne volontairement du chemin balisé n'est plus sous la responsabilité de l'Organisation.

Les PC définis à [l'article 8 - 2](#) ont une mission de sécurité. Les concurrents devront obligatoirement y passer, s'y arrêter pour un contrôle de dossards et/ ou de matériel obligatoire.

Il incombe à chaque participant de s'assurer qu'il a été correctement noté par les contrôleurs.

2) En cas d'Abandon :

Il incombe également à chaque participant qui abandonne de s'assurer qu'il a été correctement noté par les contrôleurs

Donc : Ne jamais quitter la course sans **remettre votre dossard** au poste de contrôle le plus proche. Votre absence sur les sentiers donnerait lieu à des recherches et une énergie supplémentaire pour vous retrouver.

En cas d'abandon, vous devez prévenir le directeur de course et lui remettre votre dossard

3) Assistance Secours

Une équipe de secouristes, mise en place par l'organisation, sera présente pendant toute la durée des épreuves. Elle assurera l'assistance des concurrents

Il appartient à un coureur en difficulté ou sérieusement blessé de faire appel aux secours :

- **En appelant le numéro indiqué sur son dossard,**
- **En demandant à un autre coureur de prévenir les secours.**

Chaque coureur se doit de porter assistance à toute personne en difficulté et de prévenir les secours.

Un coureur faisant appel au corps médical ou paramédical ou à un secouriste se soumet de fait à leur autorité et s'engage à accepter leurs décisions. Les secouristes officiels sont habilités :

- **A faire évacuer par tout moyen les coureurs qu'ils jugeront en danger,**
- **A faire hospitaliser les coureurs dont l'état de santé le nécessitera.**



UTNC 2023 REXONA 5KM



Règlement de course

Le choix du moyen d'évacuation et du lieu d'hospitalisation relève de la seule décision des secouristes officiels.

ART. 12 Assurances

L'association a souscrit pour la durée de l'épreuve une assurance en responsabilité civile à l'égard des tiers et des concurrents, ce qui implique que les dommages subis par ces derniers soient générés par une faute de l'organisation.

La responsabilité de l'association est dérogée en cas d'abandon, disqualification pour une des raisons citées dans [l'article 13 \(ci -après\)](#). Il est recommandé à chaque concurrent de souscrire une assurance individuelle accident couvrant les frais de recherche et/ou d'évacuation éventuels. Les évacuations hélicoptérées à la demande du concurrent, non accordées par la régulation médicale de la course, ne sont pas prises en charge par l'organisation

ART. 13 Pénalités et disqualifications

Les directeurs de course ou de son adjoint sont habilités à faire respecter le règlement et à appliquer immédiatement une pénalité ou disqualification en cas de non-respect du règlement

FAIT ET MANQUEMENT	SANCTIONS
Absence d'une partie du matériel obligatoire	Disqualification immédiate
Refus de se soumettre au contrôle du matériel obligatoire au début et/ou pendant l'épreuve	Disqualification immédiate
Dossard non visible régulièrement (de face et non sur le sac)	Pénalité de 15 minutes en cas de récidive
Assistance en dehors des zones autorisées (Telles que définies à l'article 8)	Pénalité de 1 heure
Jet de détritus	Pénalité de 15min à 30min si récidive
Non-assistance à une personne en difficulté	Pénalité d'1heure au minimum (A contrario en cas d'assistance à une personne en difficulté, la direction de course jugera des suites à donner)
Triche (Utilisation d'un moyen de transport, raccourci...)	Disqualification immédiate et à vie des événements organisés par l'association
Absence de passage à un point de contrôle	Disqualification immédiate



UTNC 2023 REXONA 5KM



Règlement de course

Refus contrôle anti-dopage	Disqualification de l'épreuve avec aggravation possible en cas de contrôle positif
Non-respect des personnes (organisation ou coureurs)	Disqualification immédiate
Pointage au-delà des barrières horaires	Mise hors course immédiate
Présence sur les postes de contrôle au-delà de la fermeture effective (quelle que soit l'heure d'arrivée au poste de contrôle)	Disqualification
Refus de se faire examiner par l'équipe médicale durant l'épreuve, état physique ou bien Etat psychique du concurrent jugé inapte à la poursuite de l'épreuve par le personnel médical désigné en accord avec le directeur de course	Disqualification

Toute prise de position orale ou écrite avant, pendant et après l'épreuve sportive à connotation diffamatoire ou injurieuse, pourra être sanctionnée par le Comité Directeur par une interdiction de participer à une ou des épreuves durant une ou plusieurs années en fonction de la gravité des propos tenus et ce, indépendamment d'éventuelles poursuites judiciaires. Les sanctions des manquements qui précèdent sont cumulables.

ART. 14 Contrôle antidopage

Tout compétiteur peut être soumis à un contrôle antidopage à l'arrivée de l'épreuve.

Le refus de s'y soumettre entraînera la disqualification immédiate et l'interdiction de participer à toutes épreuves organisées par l'association Union des Trailers de Nouvelle Calédonie.

Tout contrôle positif sera communiqué aux autorités compétentes.

ART. 15 Réclamations

Elles seront recevables par écrit dans les 60 minutes après l'affichage complet des résultats provisoires.

Elles feront l'objet d'une décision par le jury avant l'affichage des résultats définitifs.

Jury d'épreuve : Il se compose du président et des membres du bureau de l'Association UTNC, et de toute personne compétente dont la présence est jugée utile par le jury. Celui-ci est habilité à statuer dans un délai compatible avec les impératifs de la course sur tout litige ou disqualification survenu durant l'épreuve après avoir dûment entendu la personne concernée. Les décisions sont sans appel. A l'issue de l'examen des réclamations présentées dans la forme et le délai prévu, il sera procédé à la proclamation des résultats définitifs.



UTNC 2023 REXONA 5KM



Règlement de course

ART. 16 Droit d'image

Tout concurrent renonce expressément à se prévaloir du droit à l'image durant l'épreuve, comme il renonce à tout recours à l'encontre de l'organisateur et de ses partenaires agréés pour l'utilisation de son image.

Il est en outre entendu qu'aucune image, qu'aucune photographie ou qu'aucun film vidéo ne pourra être commercialisé auprès de partenaires privés ou de chaînes télévisées de quelque nature que ce soit sans l'accord express de l'Association UTNC. De plus, tout concurrent est informé que l'inscription à l'une des courses organisées par l'association vaut l'acceptation de diffusion à ses partenaires de l'adresse e-mail telle que reprise dans son dossier d'inscription.